



790 Chemin 4^{ème} Ligne, Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0
Tél. : (450) 291-5422
www.municipalite.saint-valentin.qc.ca

Communiqué

Du 28 avril 2015

REBOISEMENT ET MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊT 2015

Le samedi 16 mai 10 h à 12 h

La municipalité a l'opportunité de souligner encore cette année le mois de l'arbre et des forêts et d'inciter les citoyens à poser des gestes concrets pour la conservation et l'amélioration de l'environnement. Le Conseil municipal a accepté de réaliser le projet de reboisement offert par le Ministère des Ressources naturelles par l'entremise des Clubs 4-H du Québec Inc. en *offrant des plants gratuitement aux citoyens*.

Veillez noter que 5 plants sont réservés par propriété, si vous en désirez plus nous vous prions de bien vouloir nous en aviser avant le 14 mai prochain simplement en communiquant au bureau municipal au (450) 291-5422.

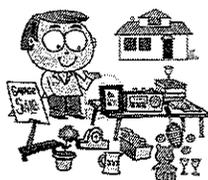
Vous pourrez profiter de votre visite au garage municipal le 16 mai pour y déposer :

- Cartouches d'encre
- Cellulaires
- Fluocompactes
- Huiles et filtres usés
- Matériel informatique et électronique
- Peinture
- Piles



VENTE DE L'EMBLÈME FLORAL : LE CŒUR SAIGNANT

L'emblème floral de la municipalité est le **cœur saignant**, lors de la journée de l'arbre, le samedi 16 mai de 10 h à 12 h, il vous sera possible de vous en procurer au coût de 2.00\$ chacun. Le conseil souhaite qu'il y ait le plus de cœurs saignants possibles sur le territoire pour témoigner de votre appartenance à la collectivité.



VENTES DE GARAGE 16 ET 17 MAI

Le Conseil, lors de la séance régulière du 7 avril, a convenu de permettre les ventes de garage à une période. **Ainsi, cette année, les ventes de garage auront lieu les 17 et 18 mai.** Nous publicisons l'évènement sur le site internet ventedegarage.ca, sur Kijiji, sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le Journal Coup d'œil dans la rubrique sans frais, si cela est possible. Chaque résidant peut y participer sans qu'il soit nécessaire pour lui d'obtenir un permis. Si vous voulez louer une table pour vendre vos articles sur le terrain de l'Église, vous pouvez le faire en communiquant avec Monsieur Roger Fortin au 450 291-5006.



SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DU 16 AU 22 MAI

Le Conseil Municipal poursuivra ses interventions pour assurer l'embellissement du territoire municipal. Tous les citoyens sont donc invités à profiter du printemps pour effectuer un nettoyage de leur propriété en y éliminant les objets qui constituent des nuisances et qui contribuent à la dégradation de l'environnement.

Nous vous encourageons à utiliser l'Écocentre de Lacolle pour vous départir de tous vos débris que vous ne pouvez pas disposer dans votre bac de récupération ni dans vos ordures. Consulter la liste ci-bas. **De plus, nous mettrons à votre disposition un conteneur qui sera installé à l'édifice municipal du 16 au 22 mai pour vous départir des objets qui ne vous servent plus et qui encombrant votre propriété. Nous n'accepterons pas les pneus et les jantes ni les matériaux de construction.**



ÉCOCENTRES 2015

Écocentre Iberville – Bureau administratif 450 347-0299
325, rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 5L2

Notre service à la clientèle est disponible 6 jours sur 7. Pour formuler une requête, un commentaire ou une plainte, composer le poste 21.

Horaires réguliers :

Lundi au vendredi : 8h à 17h
Samedi : 9h à 16h

Sur place :

- Bac de récupération et d'ordures
- Composteurs
- Outils d'information
- Accepte le matériel informatique provenant d'entreprises

Écocentre Saint-Luc 450 349-6809
950, rue Gaudette, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2W 3G1

Horaires réguliers :

Lundi au vendredi : 8h à 17h
Samedi : 9h à 16h

Sur place :

- Remise à RDD (détails au verso)
- Bac de récupération et d'ordures
- Composteurs
- Outils d'information

Écocentre Lacolle 450 246-2521
3, rue du Parc Industriel, Lacolle (Qc) J0L 1J0

Horaires réguliers :

(Du 29 mars au 31 oct.)
Mercredi au vendredi : 8h à 17h
Samedi : 9h à 16h

Horaires d'hiver :

(Du 1^{er} janv. au 28 mars – 1^{er} nov. au 31 déc.)
Vendredi : 8h à 17h
Samedi : 9h à 16h

Sur place :

- Bac de récupération et d'ordures
- Composteurs
- Outils d'information



ÉCOCENTRES 2015

Municipalités desservies

Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec.

Les citoyens des municipalités qui ne sont pas desservies et les entreprises peuvent avoir accès aux écocentres en acquittant les frais en vigueur.

Fonctionnement des écocentres pour les citoyens desservis

Présentation du permis de conduire du chauffeur obligatoire.

Seule preuve de résidence acceptée. Certificat d'immatriculation sur demande.

Les citoyens des municipalités desservies disposent d'un crédit annuel de 225 \$, soit 5 chargements de 45 \$ (75 pi³ et moins).

Crédit applicable sur :	Gratuit :
- Matériaux de construction	- Résidus domestiques dangereux, à Saint-Luc seulement
- Béton, briques et pierres	- Mat. informatique et électronique
- Asphalte	- Pneus sans jantes
- Bardeaux d'asphalte (75 pi ³ = 90 \$)	- Batteries automobiles
- Traverses de chemin de fer (75 pi ³ = 90 \$), à Iberville seulement	- Matières recyclables
Les matières doivent être divisées par catégorie dans le chargement pour faciliter le tri à l'écocentre.	- Métal
	- Résidus verts et branches
	- Terre non mélangée

Une fois les 225 \$ de crédit épuisés, des frais s'appliquent jusqu'à la fin de l'année. Le crédit n'est ni transférable ni cumulable d'une année à l'autre.

Matières refusées dans les écocentres

- | | | |
|-----------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| - Amiante | - Déchets industriels et commerciaux | - Munitions |
| - Animaux morts | - Meubles rembourrés | - Toiles (piscines, abris...) |
| - Armes à feu | - Matelas | - Ordures ménagères |
| - Boyaux d'arrosage | - Médicaments | - Tapis, tissu, cuir, etc. |
| - Déchets biomédicaux | | - Terre contaminée |

www.compo.qc.ca info@compo.qc.ca téléc. : 450 347-7859

www.compo.qc.ca info@compo.qc.ca téléc. : 450 347-7859

DON DU MODULE DE JEU

Nous tenons à féliciter Jessica Shaw Lamoureux qui a remporté le tirage du module de jeu. Il est déjà déménagé et nous nous préparons à installer le nouveau module au début du mois du juin.